

Siège social  
Adresse de correspondance  
5 allée des Atlantes  
28000 Chartres

Tél. 02 37 88 36 36  
Fax. 02 37 30 80 53

Bureau  
106 rue de Sèvres 75015 PARIS  
Tél. 01 71 11 99 11

[www.blc-associes.fr](http://www.blc-associes.fr)

Éric LE COZLER  
Président Fondateur  
Conseil en Gestion de Patrimoine  
[eric.lecozler@blc-associes.fr](mailto:eric.lecozler@blc-associes.fr)

Gérald LE CLANCHE  
Expert en Gestion de Patrimoine  
Associé  
[gerald.leclanche@blc-associes.fr](mailto:gerald.leclanche@blc-associes.fr)

Fabrice GENTY  
Conseil en Gestion de Patrimoine  
Associé  
[fabrice.genty@blc-associes.fr](mailto:fabrice.genty@blc-associes.fr)

Arthur MIUTESCU  
Conseil en Gestion de Patrimoine  
[arthur.miutescu@blc-associes.fr](mailto:arthur.miutescu@blc-associes.fr)

Thomas CHAILLOUX  
Conseil en Gestion de Patrimoine  
[thomas.chailloux@blc-associes.fr](mailto:thomas.chailloux@blc-associes.fr)

Sophie BECQUART  
Conseil en Gestion de Patrimoine  
[sophie.becquart@blc-associes.fr](mailto:sophie.becquart@blc-associes.fr)

**Service gestion patrimoniale**  
[sgp@blc-associes.fr](mailto:sgp@blc-associes.fr)  
Emilie ROBILLARD  
Aurélie CHEVALLIER  
Ludivine ROUILLON

# BLC & ASSOCIÉS

## DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

### CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE – EXPERT EN GESTION DE PATRIMOINE

### ADHÉRENT DE LA CHAMBRE NATIONALE DES CONSEILS EN GESTION PATRIMOINE

Le cabinet est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le numéro 07003199 (consultable sur le site [www.oriass.fr](http://www.oriass.fr)). Ci-après la liste de nos statuts règlementés.

#### 1. **STATUTS RÈGLEMENTÉS :**

##### 1.1 **Adhérent à la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine.**

1.2 **Conseiller en investissements financiers (CIF)**, les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers sont rendus de manière non-indépendante (le conseil repose sur une analyse restreinte des différents instruments financiers et la rémunération se fait par honoraires, par commissions sur les instruments financiers);  
Établissements promoteurs de produits mentionnés au 1° de l'article L.341-3 du code monétaire et financier (notamment établissements de crédit, établissements de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion d'organismes de placement collectif) avec lesquels le cabinet entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale : INTER INVEST – INGEPAR – MIDI CAPITAL – VATEL CAPITAL – LEM3N – AUDACIA - DOMAINES & PATRIMOINE – ECOFIP – GRESHAM BANQUE – LA FRANCAISE DES PLACEMENTS – PERIAL – PAREF GESTION – PRIMONIAL – CORUM – EURYALE – VOISIN – SOFIDY.

1.3 **Transaction sur immeubles et fonds de commerce**, Titulaire de la carte professionnelle de Transaction sur Immobilière et fonds de commerce n° CPI 2801 2018 000 028 713 délivrée par la CCI d'Eure et Loir. La société ne peut recevoir aucun fonds, effets ou valeur

1.4 **Courtage en assurance** : Positionnée dans la catégorie "B" n'étant pas soumise à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance. (2)., il peut vous être communiqué sur simple demande le nom des entreprises d'assurance avec lesquelles le cabinet travaille.  
Entreprises avec lesquelles il existe un lien financier (si le cabinet détient une participation directe ou indirecte égale ou > à 10 % des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance ou si une entreprise d'assurance détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital du cabinet) : néant

## 2. NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES :

<b>IMMOBILIER D'INVESTISSEMENT</b>	SCPI Location nue Location meublée Nue-propriété Habitation	BOUYGUES IMMOBILIER – VINCI – I SELECTION – PERL – NEXITY – HISTOIRE ET PATRIMOINE – BNP ESPACE IMMOBILIER – OGIC – COGEDIM – BOWFONDS MARIGNAN – FIDEXI – IPLUS DIFFUSION – LA FRANCAISE DES PLACEMENTS – PERIAL – PAREF GESTION – PRIMONIAL – CORUM – EURYALE – VOISIN – SOFIDY
<b>ASSURANCE</b>	Contrats multi- supports multi- gestionnaires ; Contrats à participation aux bénéfices différés ; Contrat d'épargne- retraite Madelin ; PEE, PERCO ; Article 83 ; PERP ; PER/PERin ; Prévoyance	ORELIS FINANCE – COURTAGE & SYSTEME – UAF PATRIMOINE – SWISS LIFE – UNEP – ALLIANZ VIP – NORTIA – CARDIF – AXA THEMA – GENERALI – ORADEA – AVIVA – APICIL LIFE – DEBORY ERES – APREP – APICIL – APRIL – CIPRES – MET LIFE
<b>SOCIETES DE GESTION PARTENAIRES</b>	Sélection de SICAV, FCP, OPC et SCPI	CARMIGNAC GESTION – LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER – DNCA FINANCE – AXA ROSENBERG – ODDO AM – COMGEST – CPR AM – EDMOND DE ROTHSCHILD AM – AMUNDI – CCR GESTION – JP MORGAN AM – HSBC INVESTMENT FUNDS – KBL RICHELIEU FINANCE – ROUVIER & ASSOCIES – KEREN FINANCE – LA FRANCAISE DES PLACEMENTS – ROTHSCHILD & CIE GESTION – BARING ASSET MANAGEMENT – BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT – CARDIF ASSET MANAGEMENT – CCR ACTIONS – COGEFI – CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT – DORVAL FINANCE – DWS INVESTISSEMENTS SA – FIDELITY GESTION – FRANKLIN TEMPLETON ASSET MANAGEMENT – INVESCO INVESTMENT MANAGEMENT – LAZARD FRERES GESTION – LOUVRE GESTION – MERRILL LYNCH INVESTMENT MANAGERS – METROPOLE GESTION – OFI ASSET MANAGEMENT – PASTEL & ASSOCIES – PICTET MANAGEMENT LUXEMBOURG – ROBECO ASSET MANAGEMENT – SOCIETE PRIVEE DE GESTION DE PATRIMOINE – SWAN – SWISS LIFE ASSET MANAGEMENT – SYCOMORE ASSET MANAGEMENT – THIRIET GESTION – TOCQUEVILLE FINANCE – UBS GLOBAL ASSET MANAGEMENT –

## 3. INFORMATIONS SUR LES MODES DE REMUNERATION :

Dans le cadre de notre relation contractuelle, pour notre activité de conseil en investissement financier (conseil non indépendant) et pour notre activité de courtage en assurance, nous vous précisons que nous pouvons être amenés à travailler sur la base d'honoraires et sur la base de commissions et/ou rétrocession de commissions.

Avant toute formalisation de conseil et/ou de mise en place d'une préconisation, une lettre de mission dont les contours auront été préalablement définis vous sera communiquée. Cette dernière précisera les conditions des modes de rémunération précités.

## 4. INFORMATIONS SUR LES MODES DE COMMUNICATION :

Dans le cadre de notre relation contractuelle, acceptez-vous que les informations vous soient communiquées par le biais d'un support durable autre que le papier ?

- OUI  
 NON

En cas de réponse positive, nous vous informons que nous pourrions vous communiquer ces informations par courriel.  
En cas de réponse négative, nous vous communiquerons les informations uniquement par papier (envoi postal ou remise en main propre lors de nos rendez-vous).

## **5. LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES :**

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant.

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité de Conseil en Gestion de Patrimoine et les services que nous vous proposons sont collectées et traitées par Monsieur Benoît Beaupré en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD)

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement).

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter au [sgp@blc-associes.fr](mailto:sgp@blc-associes.fr).  
Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

## **6. ASSURANCE PROFESSIONNELLE :**

Assurance RCP et Garantie Financière : MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans Cedex 9.

## **7. LITIGE :**

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Le client pourra présenter sa réclamation à l'adresse du cabinet, à son conseiller ou gestionnaire habituel qui disposera de 10 jours pour en accusé réception, puis de 2 mois à compter de la réception de la réclamation pour y répondre.

A défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer le médiateur de la consommation :

- Pour l'activité CIF (médiateur public) : L'AMF – L'Autorité des Marchés Financiers, Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 ([www.amf-france.org/le médiateur](http://www.amf-france.org/le_mediateur))

- Pour les autres activités : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), Service Médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS Médiateurs : Christophe AYELA, Jean-Marc BLAMOUTIER, Catherine BOINEAU, Gilles CHARLOT, Michel GUIGAL ([www.mediateur-conso.cmap.fr](http://www.mediateur-conso.cmap.fr) – [consommation@cmap.fr](mailto:consommation@cmap.fr))

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

## **8. AUTORITES DE TUTELLE :**

Au titre de l'activité de conseil en investissement financier : L'AMF – L'Autorité des Marchés Financiers – 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02.

Au titre de l'activité d'intermédiaire en assurance et d'intermédiaire en opérations de banque et service de paiement : ACPR – Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris cedex 09.

9. **UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE :**

Afin d'apporter une expertise et un service sur mesure, une équipe pluridisciplinaire accompagne le **Client** avec une vision pérenne. Chaque conseil et expert en gestion du patrimoine a l'obligation de respecter et de valider une formation d'actualisation des connaissances des métiers du patrimoine annuellement.

**Conseil en gestion de patrimoine**

M. Éric LE COZLER – Président fondateur

M. Fabrice GENTY – Associé  
Master II Droit & Ingénierie du Patrimoine  
Université d'Orléans

M. Arthur MIUTESCU  
Master II Droit & Ingénierie du Patrimoine  
Université d'Orléans

M. Thomas CHAILLOUX – Associé  
Master in Management – Finance et services de gestion  
financière  
ESCP Europe – Paris

Mme Sophie BECQUART  
MS, Organizational Strategy & Consulting  
EDHEC Business School Paris

**Expert en gestion de patrimoine**

M. Gérald LE CLANCHE – Associé  
DU de 3E Cycle Gestion de Patrimoine  
Université de Clermont Ferrand

**Service gestion patrimoniale**

M. Benoit BEAUPRÉ – Associé  
Mme Aurélie CHEVALLIER  
Mme Ludivine ROUILLON  
Mme Emilie ROBILLARD

Je soussigné(e) ..... atteste avoir reçu le document d'entrée en relation.

Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature « Le Conseil »	Signature « Le Client »
Signature (nom / prénom)	